



# D'r WINDHUND

Bulletin communal d'information  
Lautenbach-Zell / Sengern



MARS 2019

n°64

## Le mot du Maire

Les premières neiges sont tombées avec son habituel lot de réclamations.

Tout le pays a été touché par la tempête Gabriel qui a mis les équipes et matériels de déneigement à rude épreuve.

Mes premiers remerciements vont à Denis et Patrick pour leur professionnalisme et pour leur investissement durant ces jours de neige ; Debout à 4 heures du matin jusqu'à 14 h au volant de notre unimog pour veiller à déblayer toutes les routes le plus efficacement possible. La priorité étant les axes principaux. La commune est longue avec des altitudes allant de 360 m au Geffental à plus 600/700 m en haut du Felsenbach et du Schuztlé. Lorsqu'il neige abondamment toute la journée et sur tout le ban de la commune, garder des chaussées dégagées est quasiment impossible. Merci à Kevin Hammerer et Christophe Ehrhart, deux conseillers bénévoles pour avoir pris le relais en fin d'après-midi jusqu'à 21 h voir 22 heures.

La commune de Lautenbach Zell /Sengern est classée comme commune de montagne, il est donc primordial d'équiper son véhicule avec des pneus neige ou tout autre moyen pour se déplacer en toute sécurité.

Petit rappel, le sel qui se trouve dans les bacs au bord de la route, est à disposition des habitants pour le salage de la **chaussée**.

Mes derniers remerciements vont à tous les habitants qui ont participé à l'effort en déblayant leurs abords et trottoirs, cela dans la bonne humeur et tout en gardant le sourire.

Depuis début février les horloges astronomiques de l'éclairage public ont toutes été installées par Noël Arnold, que je remercie car il nous a permis de faire une importante économie sur l'installation de celles-ci. La période de coupure décidée par le conseil municipal est de 00h00 à 4h30. Nous avons programmé les horloges de telle manière qu'elles ne couperont pas certains jours de l'année (24/25/26 décembre, le 31 décembre, le 21 juin, 13/14 juillet et le 31 octobre).

Pour la 1<sup>ère</sup> fois avec mes 2 adjoints nous avons décidé de publier nos discours des vœux du 18 janvier 2019. Ne pouvant inviter tous les habitants de la commune cela vous permettra d'avoir un aperçu sur les travaux fait en 2018 et surtout les projets que nous allons pour certains, engager cette année.

Nous aurons deux grands chantiers : la réhabilitation du Vert Vallon et les travaux de voirie rue de l'école à Sengern avec le remplacement du réseau d'eau pluviale, le remplacement de la conduite d'eau potable par la CCRG et l'enfouissement des lignes téléphoniques avec la réfection des enrobés par la commune.

Une réunion avec les riverains sera organisée à la Maison des Associations pour vous présenter le projet avant le début des travaux.

Un cahier de doléances ou plutôt de propositions était ouvert en mairie afin de participer au grand débat national organisé par notre président de la République. Ce cahier a été restitué aux services de l'état.

FISCHER J-Jacques

**Responsable de publication** : J-Jacques FISCHER

**Commission municipale** : Pascal SCHMITT, Matthieu BOECKLER, Pierre MUTZ, Richard KARMEN, Valérie GOUAILLE, Valérie KRATZER, Noël ARNOLD, Christophe EHRHART, Kévin HAMMERER.

**Bulletin tiré à 470 exemplaires (imprimé et distribué par nos soins).** Bulletin communal mis en ligne sur le site internet de la Commune : <http://www.mairie-lautenbachzell-sengern.com>

## Sommaire

- Le mot du Maire .....page 2
- Sommaire .....page 3
- Séances du conseil municipal.....page 4 à 10
- Infos pratiques .....page 11 à 18
- Evénements passés.....page 19 à 20
- Discours maire et Adjointes des vœux 2019 .....page 21 à 27
- Appel au civisme .....page 27
- Evénements à venir..... page 27 à 28
- Historique ..... page 28 à 31
- Recette .....page 32
- Nos joies, nos peines ..... page 32
- Anniversaires ..... page 32 à 33

## ***Séance du conseil municipal du 17 décembre 2018***

L'an deux mil dix-huit, le 17 décembre à 20 h à la Mairie, le Conseil Municipal de LAUTENBACH-ZELL/SENGERN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur J-Jacques FISCHER, Maire.

**Présents** : Pascal SCHMITT, Matthieu BOECKLER, Richard KARMEN, Véronique FISCHER, Valérie KRATZER, Matthieu PFEFFER, Valérie GOUAILLE, Pierre MUTZ, Philippe SCHMUCK, Kévin HAMMERER, Christophe EHRHART, Noël ARNOLD, Bernard HERRGOTT.

**Absent excusé** : Michel ZINDERSTEIN procuration à Philippe SCHMUCK.

### **1° DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Mr le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de désigner un secrétaire de séance : Fabienne HAMMERER, est désignée à l'unanimité.

### **2° APPROBATION DU PV DU 12 OCTOBRE 2018**

Après lecture, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 octobre 2018.

### **3° TARIFS DES SECOURS DOMAINE SKIABLE**

Le Conseil, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, les tarifs des secours sur le domaine skiable du Markstein (hiver 2018 / 2019) qui sont les suivants :

\* soins - front de neige 45 €      \* évacuation sur domaine sécurisé 250 €

\* évacuation hors pistes 400 €

et autorise, Mr le Maire à signer le contrat relatif à la distribution des secours entre la Commune, le Syndicat Mixte et la régie des remontées mécaniques du Markstein-Grand Ballon.

### **4° PERSONNEL COMMUNAL : AVANCEMENT DE GRADE**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de la création d'un poste de rédacteur territorial principal de 2ème classe à temps complet, avec effet au 1er janvier 2019, les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019.

### **5° SUPPRESSION DE POSTE**

Suite à une mise en retraite au 1er septembre 2017 et vu l'avis favorable du comité technique du centre de gestion en date du 16 octobre 2018 (n° S2018.148), le Conseil décide à l'unanimité de la suppression à compter de ce jour d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.

### **6° PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE**

Le Conseil Municipal en date du 13 avril 2018 a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance organisée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin. Il était précisé dans la délibération qu'à l'issue de la consultation, les garanties et les taux de cotisation de l'offre retenue seraient présentés aux collectivités. A la lecture du rapport d'analyse des offres, il est apparu que le groupement CNP (assureur) et SOFAXIS (gestionnaire) a proposé l'offre la mieux disante au regard des critères fixés dans le cahier des charges. Mr le Maire indique que les agents de la fonction publique n'ayant pas souscrit une assurance « risque prévoyance » ou n'ayant pas la possibilité d'y adhérer à titre personnel, peuvent se retrouver très rapidement sans revenus. Aussi, Mr le Maire propose la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale ; Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6 ; Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ; Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012

relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ; Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 avril 2018 décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour la complémentaire Prévoyance ; Vu l'avis du Comité Technique en date du 26 mars 2018 ; Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 25 juin 2018 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en Prévoyance et portant choix du prestataire retenu ; Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et CNP / SOFAXIS en date du 25 juillet 2018 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

**Décide à l'unanimité D'ACCORDER** sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance ; **DE FIXER** le montant de participation pour le risque Prévoyance, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à un maximum de 10 € par mois (avis favorable du Comité Technique en date du 26 mars 2018)

**D'ADHERER** à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 01 janvier 2019 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général (article 19 du décret n° 2011 - 1474) ;

**D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à prendre et à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion, ainsi que les éventuels avenants à venir.

#### **7° TARIF VENTE DE BOIS SUR PIED**

Le Conseil, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de vendre le bois sur pied à 3 € le stère.

#### **8° VERT-VALLON**

#### **Engagement pré-opérationnel pour le projet de restructuration partielle du bâtiment "le vert vallon" et création d'un bloc sanitaire pour le camping**

Ce point est présenté par Mr Pascal SCHMITT. Afin de lancer officiellement la réalisation du projet de restructuration partielle du bâtiment "Le Vert Vallon" et la création d'un bloc sanitaire pour le camping à Lautenbach-Zell, il est proposé aux Conseillers d'adopter le texte suivant :

- Vu les délibérations des 13 avril 2017, 13 avril 2018 et 6 juillet 2018 ; Vu la convention signée en date du 10 août 2018 par la Commune de Lautenbach-Zell qui missionne l'ADAUHR-ATD d'une assistance technique au Maître d'Ouvrage en vue de l'élaboration du programme de ce projet, et du recrutement du maître d'œuvre et des prestataires obligatoires, et en option assistance au suivi des études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé en adéquation au programme joint à la présente ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; Vu la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ; Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-2°, Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27 et 28; Vu le Code général des Collectivités locales, notamment l'article L. 2122-22 ; D'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restructuration partielle du bâtiment "Le Vert Vallon" et la création d'un bloc sanitaire pour le camping à Lautenbach-Zell ; D'approuver le programme de l'opération ; D'engager la phase pré-opérationnelle du projet : - D'engager la désignation du maître d'œuvre qui se fera à l'issue d'une Procédure Adaptée sans remise de prestations graphiques, conformément aux articles 27 et 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, - D'engager, selon la procédure de marché passé en publicité et procédures adaptées (MAPA), le choix des prestataires des missions

obligatoires de contrôle technique et de coordination de sécurité et de protection de la santé (SPS), - D'approuver le montant prévisionnel de l'opération (*valeur décembre 2018*) estimé à :

- **Tranche ferme** Restructuration, accessibilité hand de la partie ERP - Type L 5ème catégorie du bâtiment "Vert-vallon" : **Montant des prévisionnels des travaux : 237 000,00 € HT**
- **Tranche conditionnelle 1** Restructuration de la partie chambres d'hôtes au-dessus de la salle des fêtes : **Montant des prévisionnels des travaux : 191 000,00 € HT**
- **Tranche conditionnelle 2** Création d'un bloc sanitaire pour le camping communal sur la même propriété : **Montant des prévisionnels des travaux : 286 000,00 € HT**

Soit au global

**Montant des prévisionnel de l'ensemble des travaux : 714 000,00 € HT**

**Prestations intellectuelles sur la globalité : 142 800,00 € HT**

Maîtrise d'œuvre, Mission de contrôle technique, Mission de coordination Sécurité Protection de la Santé, Frais de publication, Assurances...estimés à 20%

---

**Montant global prévisionnel de l'opération : 856 800,00 € HT \***

**\* Les montants TTC seront appréciés en fonction du taux de TVA en vigueur à valider par la DGFIP.**

- D'inscrire à cet effet au budget les crédits nécessaires à l'opération, et au lancement de la procédure (avis de publication officiel, honoraires de maîtrise d'œuvre, frais de reprographie etc.).
- D'autoriser le Maire ou son représentant à engager l'ensemble des démarches et procédures liées à l'engagement de l'opération et à prendre et à signer tout acte y afférent.

L'exécution de chaque tranche conditionnelle est subordonnée à une décision du représentant du pouvoir adjudicateur. Pour les travaux du vert-vallon, l'obtention de subventions sera une condition pour la réalisation des tranches conditionnelles. Mr le Maire explique que si nous ne recevons pas ou peu de subventions, nous reverrons à ce moment-là, le projet des chambres et du bloc sanitaire.

Mme Valérie GOUAILLE et Mr Matthieu PFEFFER soulignent qu'ils sont d'accord pour la tranche ferme mais pas pour la tranche conditionnelle, car ils sont sceptiques pour le projet du camping et des chambres d'hôte. Après avoir délibéré, le Conseil par 14 voix pour et une contre (Pierre MUTZ) décide de valider les propositions ci-dessus.

### **9° DEMANDE DE SUBVENTION**

Par un courrier en date du 23 août 2018, le Comité du Monument National Hartmannswillerkopf, sollicite le soutien financier de la commune à travers l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour des travaux sur le site. Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € au Comité du Monument National HWK.

### **10° ECLAIRAGE PUBLIC**

Suite au retour du sondage auprès des habitants de la commune concernant la coupure de l'éclairage public de minuit à 4 h 30, avec 114 avis pour et 19 contre, le Conseil décide à l'unanimité de couper à partir de janvier 2019 l'éclairage public de minuit à 4 h 30 et de programmer les horloges astronomiques de façon à ce que l'éclairage public reste allumé les nuits du 24/25/26 décembre, le 31 décembre, le 21 juin, le 13/14 juillet et le 31 octobre. Cette coupure permettra de faire des économies financières, énergétiques et lutter contre la pollution lumineuse.

### **11° DIVERS**

Pas de commentaire.

Séance levée à 20 h 50

## ***Séance du conseil municipal du 15 février 2019***

L'an deux mil dix-neuf, le 15 février à 20 h à la Mairie, le Conseil Municipal de LAUTENBACH-ZELL/SENGERN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur J-Jacques FISCHER, Maire.

**Présents** : Pascal SCHMITT, Matthieu BOECKLER, Pierre MUTZ, Matthieu PFEFFER, Valérie KRATZER, Michel ZINDERSTEIN, Richard KARMEN, Bernard HERRGOTT, Noël ARNOLD, Kévin HAMMERER, Christophe EHRHART, Philippe SCHMUCK.

**Absentes excusées** : FISCHER Véronique procuration à Valérie KRATZER, Valérie GOUAILLE procuration à Matthieu PFEFFER.

### **1° DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Mr le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de désigner un secrétaire de séance : Pascal SCHMITT, est désigné à l'unanimité.

### **2° APPROBATION DU PV DU 17 DECEMBRE 2018**

Après lecture, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2018.

### **3° MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SE RAPPORTANT A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES AU BENEFICE DE LA CCRG**

Le Conseil de Communauté de la CCRG du 11 juillet 2017 (*point 3*) a validé le transfert de la compétence *Assainissement non collectif* afin de compléter la compétence *Assainissement collectif* au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La réglementation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 prévoit que cette compétence générale *Assainissement* inclue également la gestion des eaux pluviales urbaines telles que définies à l'article L2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Pour mémoire, le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 7 décembre 2017 (*point 4.3.2*), a défini les contours de l'exercice de cette compétence. Conformément à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice d'une compétence transférée sont mis à disposition de la collectivité bénéficiaire. Cette mise à disposition, consentie à titre gratuit, doit être formalisée par un procès-verbal. Un modèle type (*validé par délibération du Conseil de Communauté de la CCRG du 6 décembre 2018 - point 4.4*) est joint en annexe .... Ce modèle comporte lui-même des annexes propres aux équipements transférés par la commune.

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

- *de valider la mise à disposition à la CCRG des équipements se rattachant à l'exercice de la compétence Eaux pluviales urbaines, aux conditions précitées, sur la base du modèle de procès-verbal et de ses annexes (cf annexe ...)*
- *d'habiliter Monsieur le Maire à signer ce procès-verbal de mise à disposition et tout document s'y rapportant.*
- *Equipement restant à la charge de la commune : les siphons de voirie ou grilles avaloirs, y compris les branchements correspondants (60 unités).*
- *Equipement à la charge de la CCRG : le réseau d'eaux pluviales urbaines (4 km).*

*Mr le Maire en profite pour rappeler les travaux de réseaux qui seront réalisés dans la rue de l'école à Sengern. Mr Matthieu PFEFFER, demande si nous ne devrions pas en profiter pour agrandir le parking au droit de l'ancienne cour d'école. Mr SCHMITT, répond que les travaux du parking ne sont plus d'actualité. En effet, lors du dernier conseil d'école, la directrice a évoqué l'éventualité de l'ouverture d'une nouvelle classe pour l'année prochaine ou l'année d'après.*

- *Le Conseil à l'unanimité valide la mise à disposition à la CCRG des équipements se rattachant à l'exercice de la compétence Eaux pluviales urbaines, aux conditions précitées,*
- *habilite Mr le Maire à signer ce procès-verbal de mise à disposition et tout document s'y rapportant.*

**4° CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU VERT-VALLON**  
**MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT**  
**"LE VERT VALLON" ET CREATION D'UN BLOC SANITAIRE POUR LE CAMPING**

Ce point est présenté par Mr SCHMITT.

En premier lieu, un rappel des différentes étapes du projet : Le 22 Décembre 2018, lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre. Le 25 Janvier 2019, date limite de retour des offres et réunion de la commission de sélection des candidatures. Le 6 Février 2019, audition des candidats admis à la négociation. Mr SCHMITT présente au Conseil les différentes candidatures et évoque les diverses impressions et conclusions des membres de la commission.

- Vu le point n° 8 de la délibération du 17 décembre 2018 ;
- Vu la convention signée en date du 10 août 2018 par la Commune de LAUTENBACH-ZELL qui missionne l'ADAUHR-ATD d'une assistance technique au Maître d'Ouvrage en vue de l'élaboration du programme et du recrutement du maître d'œuvre et des prestataires obligatoires, et en option assistance au suivi des études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé en adéquation au programme
- Vu les 5 dossiers de candidatures examinés par la commission constituée à cet effet par le pouvoir adjudicateur et l'avis donné par celle-ci sur le classement des candidatures
- Vu la décision du représentant du pouvoir adjudicateur sur les 4 candidats admis à négocier
- Vu les résultats de la négociation engagée par le représentant du pouvoir adjudicateur avec les 4 candidats admis à négocier

Après avoir délibéré, le Conseil par 13 voix et 2 absentions (Pierre MUTZ et Matthieu BOECKLER) décide :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe dont le mandataire est l'Agence G5 de MULHOUSE représenté par Mme PALCZEWSKI, au montant forfaitaire de 44 883,90 € HT, réparti comme défini dans le tableau de répartition des honoraires et l'offre négociée de la proposition de marché :

- Mission DIA à EXE : 34 669,20 € HT
- Mission DET à AOR pour la seule tranche ferme des travaux : 8 200,20 € HT
- Mission complémentaire d'OPC pour la seule tranche ferme des travaux : 2014,50 € HT

avec un taux de tolérance études de 3 %, un taux de tolérance travaux de 3 %

*(mission de maîtrise d'œuvre telle que définie à l'art.6 du règlement de la consultation)*

*\* taux calculé sur la base de l'ensemble de la mission compris les phases travaux des tranches conditionnelles*

- d'autoriser Mr le Maire à signer le marché, après information des candidats non retenus et observation d'un délai de 11 jours entre la date d'envoi de cette information et celle de la signature du marché.

### **5° DIVERS**

Mr le maire passe la parole à Matthieu BOECKLER pour présenter la possibilité de soutien à la résolution de l'Association des Maires de France (AMF).

L'Association des Maire du Haut-Rhin réunie en Assemblée Générale le 2 Février dernier à Houssen à adopter à l'unanimité ce texte tout en invitant les communes qui le souhaitent à faire adopter à leurs conseils municipaux la résolution. Ce document solennel rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France. Il constitue à la fois la feuille de route et le socle pour la négociation que l'AMF souhaite ouvrir avec le Président de la République et le gouvernement. Le contenu de la motion est présentée :

**Vu** que le Congrès de l'AMF et des présidents d'intercommunalité qui s'achève, a, une nouvelle fois, démontré la force et l'unité de l'AMF. **Vu** que les communes de France ont subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales.



Vu qu'au regard du sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens, l'AMF affirme sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité. Vu qu'il est légitime de s'inquiéter particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires. **Considérant que** l'AMF demande la mise en œuvre **immédiate d'un moratoire** sur la fermeture des services publics de l'État.

**Considérant que :**

- Les collectivités locales ne portent pas la responsabilité des déficits de l'État ; qu'elles ont toutes des budgets en équilibre et financent près de 70% des investissements publics du pays ;
- Les dotations de l'État sont la légitime contrepartie d'impôts locaux supprimés ou de transferts de charges, opérés par la loi, et qu'elles sont donc un dû et non une faveur ;
- Les communes et intercommunalités ont pris plus que leur part dans le rétablissement des comptes publics, comme le démontre la Cour des Comptes. Leur imposer de nouveaux efforts est contestable, et devrait, en tout cas, être limité à leur part dans la dette publique de la France, soit 4,5% pour le bloc communal ;
- La suppression de la taxe d'habitation - sans révision des valeurs locatives - remet gravement en cause l'autonomie fiscale des communes, fige et amplifie les inégalités entre populations et territoires. Elle ne permettra plus de maintenir au même niveau les services apportés à la population. En outre, la réforme fiscale devra être discutée avec les trois catégories de collectivités locales et non pas les uns contre les autres ;
- L'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales tel que décidé est intenable et porte gravement atteinte à leur autonomie de gestion ;
- La loi NOTRe doit être corrigée en ce qui concerne son volet intercommunal, les dispositions relatives à l'eau et l'assainissement, et au « Grand Paris » ;
- La modification envisagée de la dotation d'intercommunalité, si elle est nécessaire ne peut cependant continuer à favoriser les certaines métropoles au détriment des autres structures intercommunales ;
- La gouvernance de la nouvelle agence de cohésion des territoires doit confier une place majoritaire aux élus du bloc communal, qui sont les premiers concernés. L'agence doit être dotée de fonds propres pour pouvoir remplir son rôle auprès des collectivités dont les moyens sont aujourd'hui contraints ;
- Les moyens dévolus aux agences de l'eau doivent être maintenus. Toute ponction qui détourne les redevances des usagers de leurs objectifs initiaux doit cesser ;
- L'implication des maires dans la mise en œuvre d'une police de sécurité du quotidien, dans une gouvernance locale de sécurité partagée, doit se faire dans la limite des compétences respectives, sans transfert de charges et dans le respect du principe de libre administration qui s'applique également en matière de sécurité ;
- Les propositions de l'AMF pour soutenir la dynamique volontaire de création de communes nouvelles doivent être prises en compte ;
- Les démarches initiées par nos territoires en faveur de la transition écologique et énergétique, pour faire face aux dérèglements climatiques, doivent être reconnues et accompagnées ;
- Les moyens dédiés au sport et à la culture pour tous doivent être maintenus dans le cadre d'une gouvernance partagée ;
- Les conditions d'exercice des mandats locaux doivent être améliorées pour permettre l'accès de tous aux fonctions électives, en facilitant la conciliation avec l'activité professionnelle ;
- La parité des fonctions électives doit être recherchée à tous les niveaux, y compris au sein de tous les exécutifs communaux et intercommunaux ;
- La création récente de la coordination des employeurs territoriaux doit être prise en compte et que le statut de la fonction publique soit comme la pierre angulaire de nos administrations territoriales ;
- La place des communes dans les politiques européennes doit être défendue quelle que soit leur taille par la France dans le cadre du nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union.

**Considérant que** nous demandons la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

- 1) Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;
- 2) L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide » ;
- 3) La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

**Considérant que** L'AMF et des présidents d'intercommunalité a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

- 1) L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ;
- 2) La compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases ;
- 3) L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;
- 4) L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;
- 5) Le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;
- 6) Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;
- 7) Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence - et en particulier de la compétence « eau et assainissement » - qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Le Conseil Municipal, soutient la résolution de l'Association des Maire de France et le contenu de la motion.

Séance levée à 20 h 55

## Infos pratiques

Nos artisans, nos commerçants, nos entreprises

### Animaux, centre équestre, exploitations agricoles

<p><u>L'Arche de Cerise</u> 10 rue du Horupf 68610 Lautenbach-Zell 06.25.60.55.32 archedecerise@gmail.com Facebook : L'arche de cerise</p>	<p><u>La chèvrerie du Felsenbach</u> 23 rue du Felsenbach 68610 Sengern 03.89.74.07.05</p>	<p><u>L'Escargot du Florival</u> 17A chemin du Widersbach 68610 Lautenbach-Zell 06.19.73.06.38 kiewer.david76@gmail.com</p>	<p><u>Ecurie du Felsenbach</u> 44 rue du Felsenbach 68610 Sengern 06.09.01.44.20</p>
--	--	---	--

<p><u>Ferme du Mouton Noir</u> 31a rue du Felsenbach 68610 Sengern 03.89.74.06.01</p>	<p><u>Toilettage MALKO et Compagnie</u> 65 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 06.25.60.55.32</p>	<p><u>Vivarium du Moulin</u> 6 rue du Moulin 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.02.48 info@vivariumdumoulin.org</p>
---	---	---

### Assistantes maternelles

<p><u>BARBEY Alexia</u> 11 rue de la Mairie 68610 Lautenbach-Zell 06.19.56.27.43 ou alexia86fr@hotmail.com</p>	<p><u>BOEGLIN Adeline</u> 8 rue des Fleurs 68610 Lautenbach-Zell 06.29.52.28.30 ou meyerboeglin@hotmail.fr</p>	<p><u>SCHULTZ Sophie</u> 3 rue des Vergers 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.37.82 ou 06.95.15.37.61 schultzsophie@free.fr</p>	<p><u>STEINMANN Catherine</u> 9 chemin Weiher 68610 Lautenbach-Zell 03.89.48.22.25 ou 06.25.73.84.21</p>
--	--	---	--

### Bâtiments, travaux extérieur

<p><u>Carrelage ALVAREZ</u> 7 rue du Felsenbach 68610 Sengern 03.89.74.01.02</p>	<p><u>Tapissier déco DEBENATH</u> 4 rue du Wasen 68610 Lautenbach-Zell 03.89.74.05.03 debenath.tapissier@gmail.com</p>	<p><u>Dépannage/entretien chauffage DM FISCHER</u> 29a rue du Felsenbach 68610 Sengern 03.89.74.06.95 ou 06.70.05.41.76 DMFischer@orange.fr</p>
--	--	---

Couverture/zinguerie/sanit./chauffage  
Thierry GASSMANN  
17 b Chemin du Widersbach  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.36.77

JESSICA Peinture  
5 rue du Wasen  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.00.44 ou 06.31.28.70.96

<p><u>Terrassement HALLER</u> 15 rue de la Lauch 68610 Sengern 03.89.74.00.49</p>	<p><u>Décoratrice en peintures et enduits naturels</u> <u>MATIERA DECOR</u> www.matieradecor.fr fanny.songy@matieradecor.fr 06.63.03.22.45</p>	<p><u>WERMELINGER Peinture</u> 66 Grand'Rue 68610 Lautenbach-Zell 03.89.76.32.72</p>
---	--	--

Commerces, informatique, divers*Machine à bois*  
*CROSSFER France*

4 rue de la Scierie  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.37.19  
info@crossfer.fr

*Brocante*  
*HIER ET AUJOURD'HUI*

4 rue de la Scierie  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.37.19  
info@hieretaujourd'hui.fr

*Créativité et expertise au service de votre image*  
*AnneCécile Graphic*

9 chemin du Widersbach  
68610 Lautenbach-Zell  
06.38.33.37.31  
vous@annececilegraphic.com  
www.annececilegraphic.fr

*HH France-Application Mobile Happy Hour*  
*HAPPY HOUR*

2A rue de la Scierie  
68610 Lautenbach-Zell  
06.86.07.07.05  
contact@happyhourfrance.com  
www.web.happyhourfrance.com

*Conception de t-shirts originaux*  
*HURLOVENT*

13 rue du Felsenbach  
68610 Sengern  
03.89.76.31.49  
www.hurlovent.com

*FLORIVAL Informatique*

14 chemin du Widersbach  
68610 Lautenbach-Zell  
06.26.56.42.28  
florival.informatique@gmail.com  
www.florival-informatique.com

*Or & Photos*

13b chemin du Widersbach  
68610 Lautenbach-Zell  
06.30.29.71.02  
abphotographies.contact@gmail.com  
www.oretphotos.com

*Location alambic*  
*PFIHL Benoit*

28 rue du Felsenbach  
68610 Sengern  
03.89.74.06.02

Menuiseries*Menuiserie GWINNER*

14 rue du Geffental  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.04.33

*Menuiserie d'agencement RISSER*

8 rue de la Lauch  
68610 Sengern  
03.89.74.06.40 ou 06.13.57.03.98

*Menuiserie-service RISSER*

3 chemin des Prés  
68610 Sengern  
06.14.55.23.27  
jcrisser@orange.fr

Restauration*Auberge du GUSTIBERG*

Gustiberg  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.05.01

*Restaurant, bureau de tabac, jeux de grattage, friandises...*  
*Restaurant à la TRUITE*

47 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.05.17



Fanny Songy

Décoratrice en peintures et enduits naturels

Enduits & peintures à la chaux  
Sgraffito  
Décoration de mobilier  
Conseil déco

+33 6 63 03 22 45  
www.matieredecor.fr  
fanny.songy@matieredecor.fr

MATIERA DECOR  
Décoration Intérieure Naturelle



Nous invitons les commerçants, artisans et loueurs qui ne figurent pas dans le bulletin communal et qui souhaitent y paraître à nous fournir les informations pratiques, de façon à les publier dès la prochaine parution.  
En cas de modifications (adresse, téléphone, etc...), veuillez en informer la mairie.  
Cet espace est mis gratuitement à votre disposition.

SantéAPALIB et APAMAD

Aide aux Personnes Agées  
Soutien à domicile  
03.89.32.78.78

MEDIGAZ

3 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.08.18  
medigaz@wanadoo.fr

Infirmières Libérales

MASSERON Nadine  
WITTNER Sylvie  
KIENE Véronique  
03.89.38.20.83

Chambres d'hôtes, gîtes, meublésAUDEBEAU Jeannette

9 rue de la Lauch  
68610 Sengern  
06.35.22.28.43 - www.gite-lagrange.com  
contact@gite-lagrange.com

FUCHS J-Louis

11 rue du Geffental  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.74.03.13  
jeanlouisfuchs@wanadoo.fr

MARCK Sandra

25 rue du Felsenbach  
68610 Sengern  
06.81.33.64.21  
sandra.marck@wanadoo.fr

MATHIOT Marguerite

8 rue du Horupf  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.75.42 ou  
06.71.16.35.25  
chalet.zell@gmail.com ou  
christian\_mathiot@orange.fr

PFEFFER Bernard

2 rue de la Scierie  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.35.18  
colberloc@aol.com

RISSER Daniel

31 a rue du Felsenbach  
68610 Sengern  
03.89.74.06.01


VOGEL Jean

99 Grand'Rue  
68610 Lautenbach-Zell  
03.89.76.34.51  
jean.vogel2@wanadoo.fr

WENZINGER Marcel

1a rue de l'Ecole  
68610 Sengern  
03.89.76.82.40 ou  
06.08.26.92.42  
marcel.wenzinger@free.fr

Les services de la commune

 03 89 76 32 08

Fax 03 89 76 30 39

e.mail : mairie.lautenbachzell@wanadoo.fr

Site : <http://www.mairie-lautenbachzell-sengern.com>

En cas de besoins vous pouvez joindre :

Le Maire : Mr J-Jacques FISCHER au 06.84.68.91.28

Les Adjoints : Mr Pascal SCHMITT au 03.89.74.05.54

Mr Matthieu BOECKLER au 06.86.10.50.32

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h  
Vendredi de 14 h à 18 h  
Fermée le lundi et mercredi après-midi

Rendez-vous Maire et adjoints

Uniquement sur rendez-vous

Numéros utiles

SAMU	15	Centre antipoison	03.88.37.37.37
Pompiers	18	Appel d'urgence européen	112
Gendarmerie	03. 89.28.02.10	Hôpital Guebwiller	03.89.74.78.00
Urgence EDF	08.10.33.31.68	Urgence Caléo gaz	03.89.62.25.00
Ramoneur	03.89.74.88.05	Com Com Bus	03.89.62.56.10
Urgence eau com com	03.68.33.22.57		

Horaires déchetterie de BuhlPériode estivale : (du 1er avril au 31 octobre)

lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
samedi de 9 h à 18 h

Période hivernale : (du 1er novembre au 31 mars)

lundi, mercredi et vendredi : fermé  
mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
samedi de 9 h à 17 h

Sacs de tri ou bio : si vous n'avez pas récupéré vos sacs lors des permanences, il vous suffit de vous présenter au service environnement, 13 rue de l'électricité Guebwiller (03.89.28.59.90), muni de votre badge bleu.

lundi au jeudi de 8h30 -12h -14h-17h30 - vendredi 8h30-12h

Ramassage des ordures

biodéchets : le lundi

tri sélectif : le jeudi

ordures ménagères : le mercredi des semaines impaires

Relais intercommunal Assistantes maternelles

Antenne de Buhl - multi-accueil Pomme de reinette - 4 rue de la Fabrique Buhl  
09.67.53.62.45 - rambuhl@cc-guebwiller.fr

Assistante sociale

Centre médico-social  
1 rue Jean  
Schlumberger  
68500 Guebwiller  
03.89.76.83.07

La Pharmacie

67 rue Principale  
68610 Lautenbach  
03.89.76.30.40  
8h30-12h-15h-19h  
samedi 8h30-15h  
fermé le mercredi après-midi

La Poste

51 rue Principale  
68610 Lautenbach  
03.89.76.32.59  
lundi au vendredi  
13h30-15h30

Cultes

Catholique : 03.89.76.23.66  
13a Place de l'église 68530 Buhl  
cp.haut.florival@gmail.com  
Protestant : 03.89.76.91.57  
1 rue des Chanoines Guebwiller

Acheter local !

Marché - Paniers - Jeunes Plants

GRANDE VENTE DE PLANTS POTAGERS

Le Jardinier Maraîcher du Florival installera son étal chaque samedi et dimanche de mai de 8 h à 11 h devant la mairie de Lautenbach, pour une grande vente de plants potagers (non hybrides, natures&progrès) qui proviennent du Gross Sulzbach juste à côté !

Courriel : jmflorival@gmail.com ou tél. 06.26.66.06.08

**Activités biodynamie**

Vous aimez jardiner ? Vous avez envie de démarrer quelques cultures chez vous ?

Différentes méthodes sont possibles, complémentaires les unes des autres et chacune apportant son lot de plaisirs et satisfactions.

Si la pratique de la biodynamie vous intéresse, l' Association pour la Culture Biodynamique d'Alsace et de Lorraine propose un certain nombre d'activités tout au long de l'année, que vous pouvez retrouver sur son site internet : <https://www.bio-dynamie.org/>

*Une journée d'information et de pratique avec l'élaboration d'un compost en biodynamie aura lieu à Sengern le samedi 7 septembre 2019 ; informations auprès de Silvia Fischer  
Tél. 03 89 76 32 82.*

Si vous souhaitez participer à l'entretien de l'une ou l'autre baignoire « à partager » situées à Lautenbach-Zell et Sengern, n'hésitez pas à la contacter aussi ; les plantes sont à la disposition de tout le monde et votre participation sera très appréciée.

**Prime vélo**

Dans la continuité des actions engagées en faveur de la mobilité durable, le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon met à disposition des salariés du territoire une prime d'aide à l'achat pour des vélos électriques ou classiques. Cette démarche vise à encourager la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail tout en luttant contre les émissions de gaz à effet de serre liés aux véhicules motorisés.

Cette aide est destinée aux salariés résidant sur la communauté de communes et qui s'engageront à effectuer pendant une année un tiers de leurs déplacements domicile-travail à vélo. La prime est fixée à 80% du prix d'achat TTC d'un vélo neuf ou d'occasion, avec un plafond de 100 € pour un vélo classique et 300 € pour un vélo électrique.

Pour bénéficier de l'aide, veuillez contacter le service mobilité du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon au 03.89.62.71.07 ou à l'adresse [mobilite@rvgb.fr](mailto:mobilite@rvgb.fr).

**Le CIS Haut-Florival nous informe des interventions faites en 2018**

2018	Nb d'intervention	Feu	Prompt Secours	AVP	Divers
Buhl	85	3	73	1	8
Lautenbach	40	3	31	4	2
Lautenbach-Zell	16	5	9	0	2
Linthal	21	4	11	3	3
Murbach	6	1	3	0	2
Extramuros	11	9	1	1	0
<b>TOTAL :</b>	<b>179</b>	<b>25</b>	<b>128</b>	<b>9</b>	<b>17</b>

AVP = Accident sur la Voie Publique



## Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Finja**, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Ana Cristina**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Miyuki**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

### Renseignements :

**Christiane LÉBOUBE**

[c\\_leboube@hotmail.fr](mailto:c_leboube@hotmail.fr)

03.29.51.10.76 / 06.72.82.45.36

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

[vanessa@cei4vents.com](http://vanessa@cei4vents.com)



### Un nouveau service au CAUE du Haut-Rhin :

#### Le conseil dédié aux maisons alsaciennes

- Vous êtes propriétaire d'une maison alsacienne et vous souhaitez faire des travaux sur votre maison,
- Vous voulez acquérir une maison alsacienne et vous souhaitez en connaître l'état global,
- Vous êtes un élu et votre commune comporte, dans son patrimoine bâti, une ou plusieurs maisons alsaciennes, vous souhaitez les mettre en valeur ou inciter les propriétaires à les rénover,

Contactez nous ! Nous mettons à votre disposition un expert

pour vous guider, vous orienter et vous assister vers la réussite de votre projet et pour la mise en valeur du patrimoine. Ce service, dans le cadre de nos missions, est gratuit pour vous. Ensemble préservons et donnons de nouvelles vies à nos maisons anciennes. N'hésitez pas à nous appeler avant d'entreprendre !



## Campagne "zéro pesticide" pour les particuliers

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques\*\* évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

### Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol – cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels – utiliser des plantes et des animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs – en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !



Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. **L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)**

### Rapporter vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

## INFORMATION



### Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

- Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.
- Si votre commune de naissance ne dématérialise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé.

Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur : **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**, rubrique « Papiers - Citoyenneté » --> « Passeport » ou « Carte nationale d'identité ».

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur :

**<https://ants.gouv.fr>**, rubrique « Les solutions » --> « COMEDC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».



## Des forestiers à votre service

Qui ne s'est pas étonné ou indigné lors de promenades en forêt alsacienne que de nombreuses parcelles forestières ne soient pas entretenues et offrent un bien triste spectacle ?



### Alors interrogeons-nous sur les raisons de cette situation.

- Plus de 24 % de la forêt **alsacienne** appartient à des propriétaires privés (75% en France de l'intérieur). Ces parcelles souvent héritées ne font pour la plupart que quelques ares et sont difficilement exploitables. Il arrive même que le propriétaire ne sache pas les situer. D'autres ne savent pas qu'ils sont propriétaires ou s'en désintéressent totalement.
- La parcelle est isolée au milieu d'autres parcelles non exploitées et non desservies par un chemin forestier. Alors comment s'aventurer dans ce « no man's land », y travailler et sortir du bois ?
- les dégâts de gibier sont tels que les arbres sont rabougris et dégénérés. Eh oui, nos beaux petits chevreuils aiment les jeunes pousses de sapin et autres essences ! Ne parlons pas du cerf qui se nourrit des écorces des jeunes arbres.



Contrairement à ce que l'on veut faire passer comme message dans certains articles de journaux, documentaires ou films, la forêt n'est pas uniquement une source de revenus. Mobiliser du bois qui sera présent partout dans notre quotidien : maison, charpente, mobilier, chauffage; OUI, mais pas par n'importe quel moyen !

Prenons soin de notre forêt, source de vie, de production de chaleur, d'emplois, d'avenir. Gérons durablement nos forêts, mettons tout en œuvre pour la préserver et la transmettre à nos enfants. C'est

dans cet objectif que « Forestiers d'Alsace », à travers ses associations locales, propose de vous aider par leurs **conseils** et leur **expérience**. La forêt peut être un héritage mais aussi un achat bien réfléchi et dans ce cas elle devient une passion, source de joies et d'avenir.

Pour en savoir plus, adressez-vous à

ASSOCIATION FORESTIERE SYLVICULTEURS DU CENTRE HAUT-RHIN, MONTAGNE, VIGNOBLE ET PLAINE

Rémy Groff - Mail : [groff.remy@gmail.com](mailto:groff.remy@gmail.com) Portable : 06 84 89 68 28

## Evénements passés



*Rentrée des classes (3 septembre 2018)*



*Commémoration pour le centenaire de fin de la grande guerre (un grand merci à Claude BEIL pour toutes les photos mises à notre disposition)*



*Illumination du sapin de Noël (30 novembre 2018)*



*Cérémonie de la Ste Barbe (1 décembre 2018)*



*Fête de Noël des aînés (9 décembre 2018)*



*Marché de montagne de Noël (15/16 décembre 2018)*

### **Bienvenue au Père Administrateur Albert KETTERER**

Le 6 janvier 2019, des fidèles se sont retrouvés à l'église de Buhl pour la messe d'accueil faite à notre nouveau chargé d'âmes de la communauté de paroisses St Pirmin le Père Administrateur Albert KETTERER, bienvenue à lui !



*Crémation des sapins par les Sapeurs-Pompiers du Haut-Florival (12 janvier 2019)*



*Cérémonie des voeux (18 janvier 2019)*

Discours de Mr le Maire lors de la cérémonie des vœux

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Ni le vent, ni la neige, ni les difficultés ne nous auront empêchés de nous réunir et j'en suis très heureux. Je vous souhaite donc la bienvenue à ce traditionnel rendez-vous de début d'année. Il est nécessaire parfois de faire des arrêts face au temps qui passe très vite ! Aussi, faire un bilan, avec vous tous, de l'année passée me semble très utile. Il me revient l'honneur en ouverture de cette cérémonie, de vous souhaiter la bienvenue ici dans la salle du vert Vallon en mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal.

Je voudrais saluer tout particulièrement : Mr Jacques Cattin notre député de la circonscription et Conseiller Régional ; Mr Francis Kleitz Conseiller Régional, Vice-Président de la CCRG , Maire de Guebwiller; Mr et Mme Alain Grappe Vice-Président du Conseil Départemental, Mme Karine Pagliarulo Vice-Présidente du Conseil Départemental ; Mr Marc Jung Président de la CCRG de Guebwiller et Maire d'Issenheim ; mes collègues maires, et adjoints des différentes communes de notre territoire ; notre chargé d'âmes le père Albert Ketterer ; Mr Lalague notre trésorier principal ; Mr Eric Gilbert directeur général des services à la CCRG ; Mr Philippe FARQUE directeur du service eau potable de la CCRG ; Mr Stéphane Bandel directeur de la FloRIOM ; Mme Nicole Schaffhauser, directrice d'école et Mme Bénédicte WEBER ; le Commandant Bruno Serain chef d'escadron de la compagnie de Gendarmerie de Sultz Guebwiller ;le Lieutenant Magalie Pallissier de la brigade de Guebwiller ; les représentants de l'ONF Mr Jérôme Gross ; le Capitaine Manprin du Service Départemental d'Incendie et de Secours ; Nos très chers et dévoués sapeurs-pompiers représentés par le Lieutenant Marc Schuller et l'Adjudant-Chef Jean-Luc Wenzinger du CPI Haut Florival ; Mmes les Présidentes et Mrs les Présidents des associations de Lautenbach-Zell/Sengern ; Mr Roger Rauch Président de l'association de chasse du Schutzlé ; Christophe Roth notre garde chasse ; les jeunes jobs d'été ; tous les jeunes habitants qui ont eu 18 ans cette année ; les représentants de la presse DNA et Alsace et pour finir mes chers collègues chefs d'entreprises et artisans de la commune.

Jour après jour, je me fixe sur l'idée que je suis investi d'un devoir, celui de servir la commune et de faire votre bonheur à tous. Pour y parvenir, j'ai le soutien de beaucoup de personnes. En premier lieu, l'équipe municipale avec mes adjoints Pascal et Matthieu. Je les remercie, de leur implication et de leur investissement en temps. Un grand merci à tous mes conseillers municipaux et leurs conjoints sur qui je peux compter à toute heure du jour et de la nuit sans jamais faillir. Je tiens à souligner l'implication formidable dont ils font preuve tout au long de l'année. Il faut savoir que les conseillers assurent le déneigement du week-end end et du soir, l'entretien de l'éclairage public, les travaux d'élagages dans toute la commune et les travaux d'entretien divers. Tous ces travaux faits en régie nous permettent de faire de grosses économies sur notre budget de fonctionnement. Ils organisent également les différentes manifestations : la fête de Noël des aînés (l'organisation et le service), l'ouverture du bistrot pendant 3 jours, la fête de la musique, le marché de montagne et la plantation des massifs au mois de mai. Un Maire seul ne fait rien sans une équipe soudée "merci à vous" Un grand merci à notre personnel communal pour leur implication et leur professionnalisme. Fabienne Hammerer, Marie Jo Méthénier pour toute la partie administrative, Denis Franck, Patrick Simonklein, Jocelyne Kremp nos agents techniques et Nathalie Bottalico notre ATSEM. Je vous souhaite à toutes à tous une très belle année 2019.

Les manifestations de ces dernières semaines sont sans conteste le signe d'un désespoir qui envahit une partie de la France. Le mouvement des gilets jaunes qui continue à exprimer les difficultés que les ménages rencontrent, est le signe d'une France qui va mal, je ne vais pas m'éterniser sur le sujet, je voudrais juste rappeler aux habitants de Lautenbach- Zell/Sengern qu'un livre de doléances est ouvert en mairie et je vous invite à participer au grand débat national organisé par notre Président de la République Emmanuel Macron en lui faisant savoir vos

attentes et vos doléances. C'est le moment car vous pouvez vous épancher et parler de tout ! Enfin presque. Je vais aussi en profiter pour lui exposer les difficultés que rencontrent les petites communes rurales comme la nôtre. La commune doit, faire face, depuis plusieurs années, à une baisse des dotations de l'État, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes. Aussi, la mission du maire et de toute l'équipe municipale devient de plus en plus ardue, notamment pour boucler le budget de la commune tout en mettant en place des projets qui préparent l'avenir. Notre commune s'inscrit dans cette réalité et nous agissons tout au long de l'année pour que, malgré le contexte général et la baisse de nos moyens, nous puissions habiter dans une commune où il fait bon vivre. *Notre rôle n'est pas facilité lorsque nous sommes confrontés à des administrés qui agissent comme des consommateurs et qui parfois reportent sur nous des attentes qui ne sont pas légitimes.* Bien entendu, il s'agit d'une minorité et je salue toutes les personnes bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune, par exemple, avec la journée de plantation, le fleurissement ou bien dans les associations de la commune qui sont très nombreuses.

Il faut savoir que 27 associations sont basées dans notre commune. Notre tissu associatif est varié et dense, c'est une vraie richesse pour tous les habitants. Je remercie tous les présidents d'associations, les membres du bureau qui s'impliquent dans le bon fonctionnement de leurs associations ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps. Je souhaite à vos associations, à vous-même et à vos familles une très belle année 2019.

Une autre richesse essentielle et précieuse aujourd'hui est l'emploi. Nous souhaitons que les entreprises installées sur notre commune soient florissantes et qu'elles continuent à s'épanouir comme certaines le font depuis de nombreuses années. Nous souhaitons, à chacune d'elle, une nouvelle année pleine de bonne santé.

La sécurité est aussi l'une de nos priorités ; les événements qui ont marqué Strasbourg sont une plaie qui nous touche profondément. Notre commune apporte tout son soutien aux familles endeuillées et à tous les Strasbourgeois. Je remercie avec force l'ensemble des services de la Gendarmerie ainsi que les sapeurs-pompiers du Haut Florival et du SDIS pour leurs disponibilités et leur sérieux.

Notre commune a encore, la chance de compter une école maternelle et une école primaire, je souhaite donc la meilleure année possible à notre directrice d'école Nicole Schaffhauser, ainsi qu'à Bénédicte Weber enseignante ainsi qu'au personnel de soutien. Un partenariat avec l'association Interlude de Schweighouse/Lautenbach, permet et ce depuis le 8 janvier 2018 de proposer une place à la cantine du midi à tous les enfants de Lautenbach-Zell/ Sengern. Certains jours, ils sont 19 et cette forte fréquentation prouve que ce service est très apprécié des parents, encore Merci à Christine Maranzana, ma collègue maire de Lautenbach à qui je souhaite un prompt rétablissement, à Bernard Waldvogel, Brigitte Metzger, Marie Parmentier et à toute l'équipe.

J'ai l'honneur Mr le curé de vous souhaiter la bienvenue au nom de tous les habitants de notre commune et de la part de tous mes collègues maires des communes de la communauté de paroisse St Pirmin. J'espère que vous apprendrez avec le temps à nous comprendre et à nous apprécier. Les 7 villages de la communauté de paroisse St Pirmin sont très agréables à vivre.

Parmi vous tous, quelques habitants sont arrivés en cours d'année sur notre commune, alors, je voudrais les accueillir avec beaucoup de chaleur et je vous demande de les applaudir pour avoir choisi de s'installer ici et pour leur souhaiter bien sûr, une bonne année, mais surtout un avenir paisible sur notre territoire. La population totale de Lautenbach-Zell/Sengern au 1er janvier 2019 est de 957 habitants. Nous avons eu 35 arrivées, 24 départs, 5 naissances, 1 mariage et 5 Pacs, nous avons également 11 jeunes qui ont eu 18 ans.

La personne la plus âgée et encore à la maison est Hélène Aromatario née le 02 septembre 1922, elle fêtera ses 97 ans en 2019, une bonne et heureuse année pleine de bonne santé. Et

malheureusement 8 personnes nous ont quitté cette année, nous avons une pensée douloureuse pour ceux qui partent toujours trop tôt.

Je souhaite que 2019 soit une année de satisfaction de notre action. Nous avons œuvré cette année à mettre en place certains projets qui seront présentés par mon adjoint Matthieu Boekler et vous verrez sans aucun doute les réalisations que nous attendons tous et là je passerai la parole à mon autre adjoint Pascal Schmitt pour vous les présenter. Comme va l'expliquer mon adjoint Pascal la réalisation des tranches conditionnelles du Vert Vallon (le bloc sanitaire et les chambres d'hôtes) dépendra du montant des subventions que nous arriveront à obtenir. Nous allons naturellement solliciter, Mr le Sous Préfet pour la DETR, Francis Kleitz pour la Région, Alain Grappe pour le Département et Marc Jung pour la CCRG. La vie de notre commune s'inscrit dans un territoire et dans un contexte économique défini par la Région, par le Département, par les communes alentours et par notre Communauté de Communes. Je remercie donc tous ces acteurs pour leur solidarité, leur participation à la vie de notre commune et qui en fait sa force. L'année dernière le 1er janvier 2018 était une triste date pour la commune de Lautenbach-Zell/Sengern, une loi, la Loi Notre du 7 août 2015 nous obligeait à transférer la compétence eau potable à la CCRG. L'ensemble du Conseil Municipal était alors inquiet sur la capacité de la nouvelle régie intercommunale à gérer notre réseau d'eau potable. Aujourd'hui, 12 mois après, nos craintes sont presque apaisées, les fuites sont localisées, réparées rapidement, la régie continue le remplacement des compteurs et d'investir dans notre réseau d'eau. Mr Farque, je tenais à vous remercier ainsi que votre équipe et vous souhaite à tous une très belle année 2019. Je voulais aussi saluer le travail et l'investissement de Roland Martin Vice-Président en charge de cette compétence à la CCRG. Merci Roland (juste un peu moins de chlore à Zell), il y a encore quelques réglages à affiner.

En parlant d'eau de chlore et de com com le territoire est maintenant doté d'une nouvelle piscine "Nautilia" le centre aquatique du Florival, un espace de loisir de plus de 5000m<sup>2</sup>, je pense que la plus part d'entre vous ont déjà pu profiter de ce complexe spacieux et fonctionnel.

La révision et la transformation de notre PLU en PLUI devrait nous occuper une bonne partie de l'année. Ce sera au Conseil Municipal avec votre participation de décider quel visage nous souhaitons donner à nos villages et à l'ensemble du territoire. Marc vous en parlera mieux que moi.

Pour la fibre, nous devons encore être patients, car ce n'est pas prévu avant 2021 pour le début des travaux et pour une mise en service aux environs de juillet 2022. Pour cette opération nous sommes les derniers, espérons, j'en suis certain qu'à l'avenir nous serons les premiers pour d'autres travaux. Le recensement de la commune a commencé depuis le 17 janvier pour finir le 16 février. Deux agents recenseurs Marie Parmentier pour Lautenbach-Zell, Céline Zinderstein pour Sengern et le haut de LT-Zell passeront chez vous pour vous déposer les questionnaires, qu'il faudra remplir minutieusement. Je vous demanderai de leur réserver un bon accueil.

Comme vous avez pu lire dans la presse locale et l'entendre à la radio, notre commune a été sélectionnée pour participer au concours du plus beau village d'Alsace organisé par radio France bleu Alsace. Les votes sont toujours ouverts et désolé Guy, nous avons pour l'heure toujours une très belle avance.

Si nous sommes toujours aussi motivés, c'est que chaque jour nous n'oublions pas que derrière la commune, ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des entreprises, des commerces, des associations qui vivent et qui attendent que nous les représentions au mieux. Je voudrais que vous soyez certains que notre but est de toujours servir vos intérêts. Nous savons combien parfois les difficultés que vous rencontrez sont importantes et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que la commune puisse être un milieu favorable qui vous permette de vivre dans un environnement agréable. Alors, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je

vous adresse à tous nos vœux de santé, de bonheur, de réussite professionnelle, de joies familiales et amicales pour 2019. Merci

---

Mesdames, Messieurs,

A mon tour de vous saluer toutes et tous et de vous remercier de votre présence ce soir à notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vais à présent vous proposer un petit résumé, le plus concis possible, des principaux travaux réalisés sur la commune en 2018.

Nous avons débuté l'année 2018, avec la fin des travaux sur le réseau haute tension à Sengern engagé par Enedis. Les nouveaux tronçons enterrés étant déjà opérationnels, les travaux se sont achevés par la dépose des parties aériennes devenues inutiles. C'est un grand changement visuel pour bon nombre d'habitants.

Nous avons également au cours de l'année écoulée poursuivi notre effort de renouvellement de l'éclairage public, avec un chantier s'étalant sur la Grand'rue du croisement avec la rue de la scierie jusqu'à la sortie du village au Rennacker. Le choix des lampadaires s'est porté sur le même modèle déjà utilisé pour la rue du Geffental en 2017, des mâts routiers au style épuré avec un éclairage LED particulièrement économe en énergie et offrant un grand confort visuel. Ces travaux ont été réalisés par la société Pontiggia. Le montant des travaux pour la rue s'élève à 29 580 €. Pour ces travaux d'éclairage public la commune a obtenu une subvention Primes Energie Territoires à Energie Positive et Croissance Verte de 16 460 €. Nous avons également fait procéder au remplacement d'une armoire électrique au niveau de l'aire de retournement en haut du Felsenbach, par la société Pontiggia, pour un montant de 4 500 €.

Les habitants de la commune ont également été appelés à nous donner leur avis concernant la possibilité de couper totalement l'éclairage public de nuit dans le but de réaliser des économies d'énergies. Nous avons eu le plaisir de recueillir l'avis de près d'un quart des foyers du village, avec 87 % d'avis favorables à cette coupure de nuit. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de couper à partir de 2019 l'éclairage public de minuit à 4 h 30 du matin. Mais je laisse le soin à Pascal de vous expliquer plus en détail la suite.

L'accent cette année a également été porté sur différents travaux de voirie, tout d'abord avec la remise en état d'une partie des enrobés de la rue de la Lauch, endommagés par les engins de chantiers lors de l'enfouissement la ligne 20.000 V. Ces travaux ont naturellement été financés par Enedis, commanditaire des travaux. Nous avons également à notre compte fait réaliser une journée de reprises des enrobés sur une partie du village par la société Eurovia. Les grilles du désableur au bout de la rue du Geffental ayant également subi les outrages du temps ont été entièrement rénovées au cours de l'année par la société Alex TP pour un montant de 4387 €. D'autres petits chantiers de voirie ont également été entrepris, tel la pose de bordures de trottoir dans la rue du Wasen par la société Andolfatto, mais également la rénovation des enrobés dans la rue du Felsenbach à proximité du réservoir. La mairie a également fait l'acquisition d'une armoire forte pour la protection des registres d'état civil. Le plus dur dans cette opération ne fut pas l'acquisition de l'armoire, mais bien sa mise en place ! Et les membres du conseil municipal n'ont pas ménagé leurs efforts pour cette tâche, un grand merci à eux. Au niveau de l'école il convient également de parler de la mise en place d'un nouvel abri à poubelles dans la cour de l'école, par notre artisan local, Mr Jean-Claude Risser. Et puis évidemment comment parler des travaux réalisés sur notre commune l'année passée, sans évoquer les travaux effectués au cours de notre traditionnelle journée Plantation qui s'est tenue le 26 mai 2018. Outre les travaux de plantation, désherbage, débroussaillage et élagage, réalisés avec brio par nos équipes de bénévoles, trois autres chantiers ont mobilisé une partie de nos équipes. Tout d'abord, les travaux de renforcement du pont sur le Felsenbach à hauteur de chez Mr Preiss, qui



devraient prolonger durablement la solidité de l'ouvrage. Ensuite, un chantier conséquent également, la rénovation complète d'un morceau du mur du cimetière de Lautenbach-Zell qui montrait des signes de faiblesse. Au programme, démolition et reconstruction en un seul jour ! Enfin un "petit" chantier si je puis dire, le changement d'un tableau électrique assuré par notre ami Marcel. J'en profiterai pour remercier, une fois encore, tous les bénévoles qui se sont à nouveau impliqués cette année pour que cette journée soit un succès et pour embellir notre commune, merci notamment aux représentants d'associations qui ont répondu présents à notre appel, nous comptons naturellement sur vous pour la journée plantation de cette année ! Voilà qui clos à présent ce petit résumé, je vous remercie de votre attention, avant de passer la parole à Pascal, je terminerai en vous présentant, ou en vous renouvelant, mes meilleurs vœux pour l'année 2019, Je vous souhaite à tous une belle année. Er wench in eier alla viel Gleck und Gsundheit fer das neja Jahr. Merci.

Matthieu BOECKLER

Bonjour à tous,

Je vous souhaite la bienvenue dans notre commune de Lautenbach-Zell /Sengern et je m'associe à l'ensemble des salutations de Jean-Jacques auprès des différentes personnalités présentes ce soir.

Ce soir, il me revient le plaisir de vous présenter les quelques projets de cette nouvelle année:

\* Ecole : Nous avons voté un budget pour l'équipement et le remplacement des outils informatiques dans les salles de classe.

\* Eclairage Public : Nous poursuivons les travaux engagés depuis quelques années déjà sur l'éclairage public. L'installation de nouveaux lampadaires dans la rue du Geffental et la Grand'Rue offrent un éclairage de qualité pour preuve la remarque d'un habitant qui pensait qu'il manquait un cache sur les lampes tant l'éclairage était important. Ainsi, nous allons remplacer au fur et à mesure des besoins les ampoules actuelles des lampadaires plus anciens par des éclairages à leds. De plus, suite au questionnaire transmis l'année dernière et les nombreuses réponses positives, il sera procédé à l'installation d'horloges astronomiques qui permettent la programmation des périodes d'éclairage. Ainsi, pour le moment, nous allons couper l'éclairage public de 00h à 4h30 du matin hormis certains jours festifs.

\* Voirie

Cette année, le Service des eaux de la Communauté des Communes ayant prévu d'effectuer des travaux de remplacement sur un tronçon au début de la Rue de l'Ecole à Sengern, nous allons en profiter pour reprendre la voirie de ce bout de rue.( env. 100m)

\* Cimetières : Nous avons passé commande des columbariums et des jardins du souvenir pour les cimetières de Lautenbach-Zell et de Sengern. L'entreprise nous a indiqué pouvoir installer ces monuments vers le mois d'Avril.

\* Le Vert Vallon : Nous avons déjà évoqué ce dossier l'an passé. Après l'étude menée préalablement par le cabinet d'architecture Atelier G5, nous avons mandaté l'ADHAUR pour réaliser le programme de l'opération dans le cadre d'une mission d'assistance à Maître d'Ouvrage. Au final, l'opération se décompose en 3 tranches. Une première tranche ferme qui comportera les travaux de mise en conformité Personnes à Mobilité Réduite pour les différentes salles servant aux manifestations, principalement par la création de sorties de secours supplémentaires et l'installation d'un monte-personnes qui serait installé dans cette salle provoquant un important changement dans sa configuration. La restructuration des sanitaires du Sous-sol et la création d'une chaufferie seront réalisées dans le même temps. Les deux tranches suivantes sont-conditionnelles et ne seront engagées que sous réserve de l'obtention de suffisamment de fonds au titre des demandes de subventions.

Une tranche conditionnelle concernera la transformation des chambres d'hôtes à l'étage afin de répondre au standard d'accueil actuel. Et une autre tranche conditionnelle concernera la construction de sanitaires extérieurs qui permettraient la nouvelle ouverture de notre camping. L'avancement de ce dossier va passer dans sa phase Etude. En effet, suite à la rédaction par les services de l'Adhaur du programme de l'opération et du cahier des charges de Maîtrise d'œuvre, nous avons réceptionné, aujourd'hui même, les candidatures des cabinets d'architecture. D'ici la mi-février, nous allons désigner le Maître d'œuvre de l'opération.

Nous souhaitons le démarrage des études début Mars et le démarrage des travaux pour septembre de cette année.

Pour en clore avec ce dossier, j'insiste vivement auprès de vous les partenaires locaux pour obtenir votre soutien de ce projet mais également tous les autres. Votre soutien pour nous faire connaître l'ensemble des subventions auxquelles nous pourrions prétendre mais également et surtout votre soutien pour l'obtention de fonds nous permettant de boucler totalement et sereinement notre projet du Vert Vallon. Pour finir, avant de repasser la parole à Jean-Jacques, qui je crois a encore beaucoup de choses à vous dire, je tiens à vous adresser à tous et à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite une bonne santé et beaucoup de réussite dans vos projets.

Pascal SCHMITT

### Liste des sportifs méritants 2018

- **SACCHI Olivier** : Champion de France de slalom voiture 2018 groupe N.
- **HESSE Marillon** : Finaliste trophée national A.M.F. catégorie piano élémentaire 2,4<sup>ème</sup> plaquette Or.
- **METZGER Lisa** - Au lancer du marteau : 2<sup>ème</sup> au championnat départemental du Haut-Rhin, 1<sup>ère</sup> au championnat large, 1<sup>ère</sup> au Meeting à Guebwiller, 1<sup>ère</sup> au critérium des spécialités à Colmar, 2<sup>ème</sup> au meeting des lancers à Guebwiller.
- **HUMBERT Alex** - BMX : Qualifié pour la finale de la coupe d'Europe, 33<sup>ème</sup> en classement de la coupe France, sélectionné pour intégrer le pôle de bmx de Bourgogne France Comté au creps à Dijon.
- **HECK Elise** - En natation : Championne du Haut-Rhin 2018 en 100 m nage libre, 50 m nage libre et 100 m papillon.
- **SCHAFFHAUSER Juline** - En GRS (gymnastique rythmique et sportive) par équipe : Championne du Haut-Rhin et vice championne d'Alsace par équipe, 1<sup>ère</sup> en qualification Grand Est et 7<sup>ème</sup> au championnat de France.
- **FELLAH Inès-Jade** - En escrime : Intégration dans l'équipe Nationale Algérienne : vice championne par équipe au fleuret au championnat d'Afrique Senior et médaillée de bronze au sabre par équipe. Jeux africains de la jeunesse réunissant 54 nations et 3000 athlètes de 14 à 18 ans elle obtient la médaille d'or par équipe au fleuret. Elle a participé : à la coupe du monde au fleuret senior à Alger tirant contre le top 10 mondial en novembre - au Circuit européen en cadet au fleuret : Manchester Angleterre, Budapest Hongrie et Cabriès France - à la Coupe du Monde au Fleuret Junior à Udine en Italie. Elle participe actuellement au circuit élite France en catégorie cadet.
- **FELLAH Dani-Adam** - En Escrime : Intégration dans l'équipe Nationale Algérienne Champion d'Alsace au fleuret dans sa catégorie, 10<sup>ème</sup> sur 102 participants au mini marathon international de fleuret à Paris. Au championnat d'Algérie fleuret : triple champion d'Algérie catégories benjamin minime-junior, et Vice champion d'Algérie catégorie cadet. Jeux africains de la jeunesse réunissant 54 nations et 3000 athlètes de 14 à 18 ans il obtient la médaille d'argent par équipe et la médaille de bronze en individuel au fleuret. Il a remporté le tournoi international de

Guebwiller en septembre 2018. Il a participé : - au Circuit européen en cadet au fleuret : Manchester Angleterre, Budapest Hongrie et Cabriès France - à la Coupe du Monde au Fleuret Junior à Udine en Italie. Il participe actuellement au circuit élite France en catégorie cadet.

- **KIEFFER Liam** : En judo : 1<sup>er</sup> au quart de finale championnat de France cadet -73 kg, champion du Haut-Rhin en -73 kg et 5<sup>ème</sup> à la demi-finale des championnats de France cadet en -73 kg.

- **LEIS Chloéline** : 1<sup>er</sup> prix coupe A.M.F. dans la catégorie Piano initiation 2 et 2<sup>ème</sup> prix plaquette duo piano 4 mains catégorie préparatoire avec sélection pour les finales à Paris.

### Médaille de la vie associative

Nous les remercions pour leur implication dans plusieurs associations et encore à ce jour actif respectivement depuis 1971 pour M. **PREISS Fernand** et depuis 1976 pour M. **FRICK Bernard**.

---

## Appel au civisme

La nature se repose pour l'hiver et laisse remonter à la surface des déchets le long des routes (papiers, bouteilles, canettes, verres en carton Mc Do, paquets de cigarettes,...). Il est regrettable de constater qu'il y a encore de nombreux déchets laissés sans être remontés dans différents endroits de la commune (parking Vivarium du Moulin (*photo de couverture*), benne à verres Sengern et Lautenbach-Zell, forêts, sur la route, etc ....).

La municipalité appelle chacun à un peu de civisme pour protéger la commune et son environnement car tout cela entraîne une charge de travail supplémentaire pour nos agents, pour cela il suffit de ne pas jeter ou déposer vos déchets dans la nature mais, de les mettre dans votre poubelle.

## **Événements à venir**

### Mars

- \* Samedi 09 à 19 h 30, WITZ OWA - salle ancienne gare Lautenbach ;
- \* 15, 16 & 17, Vive le train - salle ancienne gare Lautenbach ;
- \* Jeudi 21 : Marché d'envies de 18 h à 19 h 30 - à Lautenbach ;

### Avril

- \* **05, 06, 07 : Ouverture du bistrot communal ;**
- \* Dimanche 07 : Marché aux puces - école de Schweighouse ;
- \* Dimanche 07 : Messe en Alsacien suivie du repas paroissial - Linthal ;
- \* Lundi 15 : Don du sang - salle ancienne gare Lautenbach ;
- \* Jeudi 18 : Marché d'envies de 18 h à 20 h - à Lautenbach ;

### Mai

- \* **Mercredi 01 : Fête printanière - place de l'école Sengern ;**
- \* **Dimanche 05 : Marche populaire - Lautenbach-Zell ;**
- \* Dimanche 12 : Fête de St Gangolph - Schweighouse ;
- \* Jeudi 16 : Marché d'envies de 18 h à 20 h - à Lautenbach ;
- \* Samedi 25 à 20 h 30, concert de printemps - salle ancienne gare Lautenbach ;
- \* **Samedi 25 : journée de plantation/citoyenne.**

### Juin

- \* du 07 au 09 : 35<sup>ème</sup> édition du festival "Lutherie d'Alsace Met Musik" - à Lautenbach ;
- \* Jeudi 20 : Marché d'envies de 18 h à 20 h - à Lautenbach ;
- \* **Vendredi 21 juin : Fête de la musique - terrain camping vert-vallon ;**

Juin (suite)

\* Samedi 22 juin : Kermesse - école de Schweighouse ;

\* **Dimanche 30 juin Fête patronale place de la mairie ;**

**Tous les mardis du 25 juin au 27 août : Marché de montagne - place de la mairie ;**

Juillet

\* Samedi 06 & dimanche 07 : Festival "Cirkala" au Beckala à Schweighouse ;

\* Dimanche 07 : Fête de la carpe frite à l'étang des cygnes Lautenbach-Zell ;

\* Jeudi 11 : passage du tour de France à 12 h 01 (caravane) et 13 h 58 (vélo) à Lautenbach ;

\* Lundi 15 : Don du sang - salle ancienne gare Lautenbach ;

\* Dimanche 21 : Fête patronale à Linthal

Août

\* **Dimanche 4 août : marché de montagne exceptionnel- place de la mairie ;**

\* Samedi 24 & dimanche 25 : Marche populaire - Linthal ;

\* 30,31 & 1 : 8èmes journées Jean Egen à Lautenbach ;

\* Samedi 31 : Marche de nuit à Lautenbach ;

Septembre

\* Jeudi 19 : Marché d'envies de 18 h à 20 h - à Lautenbach ;

\* Dimanche 29 : Exposition artistique et artisanale "Lin' talents" de 9 h à 18 h - Dorfhüs Linthal ;

**Tous les mardis, salle du Vert-Vallon, après-midi récréative.**

## Historique



### *Pour ne pas les oublier !*

Un jour, en randonnant vers le lac du Ballon, c'est avec beaucoup d'émotion et de surprise, que j'ai découvert une stèle en souvenir des victimes de la grande guerre.

Ce monument, nous rappelle que non loin de là deux abris servaient d'infirmerie. C'est pourquoi que très certainement, Charles, Guillaume, Henri, Auguste, René, Irénée, Jean, Sylvain, René Jules, Louis, Pierre, Hippolyte, Xavier, Florentin, François, Etienne, étaient inhumés entre 1915 et 1916. Derrière chaque nom, il y a un homme souvent très jeune et pour la plupart ne connaissant pas l'Alsace ! Si un jour, vous voulez leur faire un petit coucou, la stèle se trouve sur le sentier qui part derrière la colonie du Gustiberg et qui rejoint le lac du Ballon. On leur doit bien cela et pour que des millions de soldats qui ont donné de leur vie ne soient pas oubliés.

Respect à eux !

Je remercie le Lindelblätt et Pierre MUTZ, pour leur documentation.

WESH

## 1914 - 1918. LES HAUTEURS DE LAUTENBACH-ZELL-SENGERN ENTRE DEUX FRONTS.

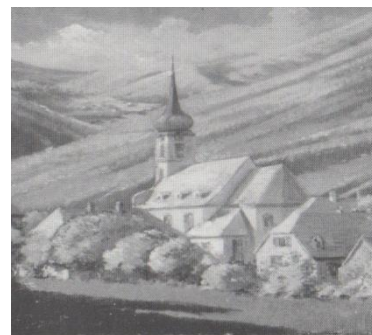
Cent ans après la grande guerre il subsiste encore des traces de ce conflit dans nos collines boisées s'effaçant lentement au fil du temps. On dit que les écrits restent d'où cette chronique.

**1914.** Le front s'installe sur les hauteurs de notre ban communal. La ligne française passe par le Judenhut sur le versant Est du Grand-Ballon sur une courbe de niveau approchant 1000m. Elle trace vers le Gustiberg, vers les Sagmatten à Sengern pour remonter au Langenfeld et le Hilsen. En face, la ligne allemande se fige au Judenhutplan, elle rejoint le Lieserwasen et l'Ospenkopf (Hörnle).

Lautenbach-Zell reste allemand tandis que Sengern et le bas de Linthal se trouvent pratiquement sur la ligne des conflits.

A Lautenbach-Zell les soldats allemand cantonnent les propriétés avec dépendances où ils déposent le matériel vital au front.

L'ordre est donné de récupérer le bronze, le laiton et le cuivre dans nos communes pour la fabrication d'obus. Les envahisseurs démontent notre magnifique clocher en cuivre « oignon » tout neuf, *monté en 1913*, il sera remplacé en 1920 par une toiture constituée de poutres et tuiles.



Cette année notre fond de vallée subit de nombreuses canonnades et tirs émanant des montagnes. Les villages tremblent journalièrement et ses habitants vivent dans la peur vingt quatre heures sur vingt quatre. L'occupant réquisitionne toutes les bêtes, des centaines de vaches sont acheminées à l'abattoir. La viande est envoyée au front de l'EST pour nourrir les troupes teutonnes.

Le journal de guerre rédigé par le grand-père de Maurice Kech (actuel Maire de Linthal) narre les hostilités quotidiennes, voici un extrait tel qu'il l'a écrit :

- **26 septembre 1914** : *Beau temps toujours. Ce matin à 10h des tirs de fusil. De 13h30 à 16h, les français tirent avec le canon en direction du village, (Lautenbach-zell) il y a beaucoup de dégâts. Chez Luthringer Joseph, la maison est touchée, (N° 2 rue du moulin, aujourd'hui maison Noël Arnold) le mobilier est endommagé et des tuiles cassées. Son rucher a été complètement démoli.*

*Notre nouveau clocher et l'horloge ont également été touchés. Des tuiles sont tombées autour de l'église. Une grenade est tombée dans la grange d'Isidore Knoerr, mon arrière grand-père (au N°58 rue principale, aujourd'hui ma propriété rebaptisée 37 Grand'Rue).*

*Les habitants se sont réfugiés dans les caves. Il paraît que le clocher de l'église de Sengern est endommagé et que la cloche est brisée en deux.*

- **25 octobre 1914** : Le 125<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Wurtembergeois incendie Sengern et le bas de Linthal qui deviennent un « No mans land ». Cette date restera gravée dans nos mémoires, ce fut la pire entrave. L'exode s'organise, les riverains de Sengern fuient le tonnerre et le feu. L'année 1915 voit de terribles et inutiles combats sur les sommets vosgiens, à la Tête-des-Faux, au Linge et au Hartmannswillerkopf (Vieil-Armand). Puis le front est bientôt figé pour quelques années et connaît une guerre de position et de tranchées à certains endroits.

#### LA LIGNE ALLEMANDE :

L'intendance en montagne est primordiale et son organisation débute avec des ouvrages constitués de fontaines et de captages d'eau potable.

En amont du col du Lierserwasen j'ai retrouvé, tant bien que mal, le « **KUEHLEBRONN-BRUNNEN** ». Ses inscriptions moulés dans le ciment se détériorent au fil des ans et deviennent de plus en plus indéchiffrables. Heureusement j'ai réalisé des relevés il y a une trentaine d'années. Jadis un ancien camp allemand se trouvait à proximité.

*Erbaut Weltkrieg 1914*

*Wehr.Nagelschneider 8 Kp Inf. Reg 56 3.K.5 Arm.*

*Batt. 23.1 Kp*



En direction du Nord sur la crête du « Windbrecht » nous découvrons le fameux **Herzog Johann Albrecht Felsen\***, ce gros rocher gravé dans sa partie lisse. Situé à gauche du chemin qui mène à

l'Ospenkopf ou « Hörnle. » sur la crête du Windbrecht (*briseur de vents*). Comme son nom l'indique cette montagne protège Lautenbach-Zell des vents dominants soufflés du Grand-Ballon.

La « 3<sup>e</sup> compagnie BRH MKL du Feldjägerbatallon » cantonné sur l'Ospenkopf commence à se la couler douce. Je m'imagine l'officier allemand, pipe au bec, entrain de tapoter la pierre avec son burin. Il conçoit un mémorial au nom du grand chef suprême des Feldjäger, Johan ALBRECHT qui fut le commandant des troupes de défense de l'Afrique orientale allemande au début de la grande guerre. Il grave un dicton en *Plattdeutsch*, devise de son Général : **Wat Nich Bögen Will Mot Bräken**. Il place une grosse roche en forme de losange à sa base et burine la signature.

Transcrit en Français

***Ce qui ne veut pas fléchir, doit se briser"***

(Est-ce une coïncidence? La date du mémorial correspond également au premier anniversaire de l'incendie de Sengern en octobre 1914 ?)

*Dicton pratiquement invisible à ce jour et rendu visible sur la photo par ordinateur. Après quelques pas nous rejoignons le piton de L'Ospenkopf et retrouvons l'observatoire fortifié qui malgré toutes ces années se trouve dans un bon état. L'entrée côté Est, protégé des tirs d'en face, est intacte et restaurée par une main inconnue. A l'intérieur ses gros murs protègent*

la montée bétonnée de l'observatoire avec sa vue à 360° sur les Vosges et la plaine d'Alsace. Le « Windbrecht » nous laisse encore deviner de nombreuses tranchées, trous d'obus et emplacements de baraquements dont la fameuse « Heidelbergerhütte »



L'observatoire ancré sur la roche et sa grimpée intérieure pour le guet avec une vue à 360°.

### LA LIGNE FRANCAISE :

**Le 6e bataillon de Chasseurs Alpins**, avec le soutien de l'artillerie, s'installent dans nos montagnes. Les chasseurs, reconnaissables à leurs longs manteaux blancs et chaussés de skis en hiver cantonnent au Grand Ballon et ont une longueur d'avance sur les allemands qui ne possèdent pas un tel bataillon. Ils se font surprendre à maintes reprises dans nos montagnes françaises. Face à cette nouvelle « arme » l'armée allemande réagit, Stuttgart et Munich sont chargés de créer des unités de skieurs. Ils recrutent des volontaires. Les alpinistes et montagnards chevronnés en temps de paix s'engagent pour la patrie, soit 600 hommes. La Guerre de « montagne » est entamée.

**1915.** Le 372<sup>e</sup> de ligne du Colonel Thomassin s'engage dans le secteur du Gustiberg-Grand-Ballon ; la 9<sup>e</sup> Compagnie du Capitaine Borneque, originaire de Thann, et les mitrailleurs du Lieutenant Curvat à l'Engenborn puis à l'Eck et en juillet une section commandée par le Lieutenant Subtil à l'ancienne ferme Gustiberg.

Le camp Garibaldi et l'infanterie cantonnent au Gustiberg devenu cantine. Il est implanté à l'Ouest de l'ancienne ferme qui se trouvait plus haut sur le chemin du Roedelen, son emplacement est encore visible. Elle a été incendiée pendant le conflit. 100m en contrebas de la ferme actuelle nous retrouvons le **cimetière militaire** français avec sa stèle (voir photo ci-contre) où reposaient 16 soldats français des régiments suivants :

- 67<sup>e</sup> Chasseurs Alpains - 28<sup>e</sup> Chasseurs Alpains - 15<sup>e</sup> Chasseurs Alpains
- 6<sup>e</sup> Chasseurs Alpains - 55<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - 83<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie de Montagne.



Le cimetière se trouve à quelques mètres d'un abri encore visible, **l'infirmerie**, dont les murs façonnés collent contre un gros rocher lisse. Plus bas nous devinons l'emplacement du baraquement du service médical.

### Les restes en dur de l'infirmerie



Les anecdotes sont multiples sur ces positions figés en périodes d'accalmie dont une qui m'a fait sourire : les soldats français font sécher leurs récipients, après les avoir astiqués, dans les prés de la ferme et malheur, les tirs de « Mauser » des casques à pointe ont transformé les casseroles et marmites en passoire, ça sent la vengeance et elle ne tarde pas ! Plusieurs grosses moustaches recourbées vers le ciel cachées dans les broussailles observent le camp allemand installé depuis peu à « l'Ektrat » « Ce sont eux ces fumiers qui ont troués nos gamelles, chargez vos fusils ! » s'exclame le chef des poilus du Gustiberg en rabaissant ses jumelles. A ce moment un soldat allemand sort de l'abri en tenant fièrement l'uniforme fraîchement repassé de son officier. Accrochée à un cintre, il l'accroche à une branche de hêtre pour la laisser prendre le soleil et contemple son chef d'œuvre, il va être fier de lui « Sein Offizier » A peine le dos tourné le planton est effrayé net par une rafale infernale de « Lebel », les balles n'arrêtent pas de siffler et la jolie parure se transforme en lambeaux et tombe dans la boue. Pauvre planton, « Sein Offizier » ne rigole plus et les sanctions vont pleuvoir. Nos anciens narraient souvent le stratagème qui se déroule dans le dernier bistrot ouvert à Sengern. La nuit tombante des guerriers se rendent dans l'auberge, les soldats français par l'entrée officielle et les soldats allemands par l'entrée située à l'arrière. A l'aube, après une bonne cuite, ils rejoignent leurs camps respectifs, pèle mêle en chantant et titubant. Au fil du temps nos soldats des deux fronts fraternisent et s'échangent café et tabac. L'état major allemand, mis au parfum, permute les troupes et d'après les mémoires un grand canon sur rail est rapatrié à Lautenbach. Ses tirs vers les lignes françaises rappellent la guerre aux soldats. « Ce ne sont pas des soldats : ce sont des hommes. Ce ne sont pas des aventuriers, des guerriers, faits pour la boucherie humaine [...] Ce sont des laboureurs et des ouvriers qu'on reconnaît dans leurs uniformes. Ce sont des civils déracinés. » Henri BARBUSSE (1873-1935), *Le Feu*, journal d'une escouade (1916) Une question se pose aujourd'hui : A-t-on le droit de laisser s'effacer les derniers témoins de la grande guerre dans nos montagnes ? Sources : - S'Lindeblätt – Les mémoires de Georges Lang, ancien propriétaire du Gustiberg – Fascicule de 1993, de la commune, pour la rénovation du clocher de l'église St Pierre et Paul – La mémoire de nos anciens.

## Recette

### Le latte au curcuma

Une merveilleuse boisson chaude pour les froids matins d'hiver : une délicieuse recette de lait d'or au curcuma !

Temps de cuisson : 15 minutes - Portions : 4 personnes

### Ingrédients

4 c. à s. de curcuma en poudre - 8 c. à s. d'eau - 1 c. à c. de gingembre râpé - 1 c. à c. de cannelle - 1/2 c. à c. de vanille bourbon - 1/2 c. à c. de cardamome - 1/2 c. à c. d'huile de coco - 250 ml de lait d'avoine - Facultatif : sirop d'agave pour sucrer

### Instructions

1. Verser tous les ingrédients dans une casserole, à l'exception du lait d'avoine, et
2. porter brièvement à ébullition en remuant jusqu'à obtenir une sorte de pâte. Ajouter maintenant le lait d'avoine et bien mélanger.
3. C'est prêt ! Bonne dégustation.

## Nos joies, nos peines

### Naissances



- Le 18 janvier à Colmar, Célestine, Rose CAQUEUX, fille de Yann CAQUEUX et de Mathilde ROEHRIG.
- Le 21 janvier à Colmar, Lucy, Alice, Mary-Louise SAMPIERI, fille de Franck SAMPIERI et de Claire BAUMGART.

### Décès

- Le 22 janvier à Colmar, Jean-Paul SCHAFFHAUSER, veuf de Lucie, Eugénie SCHAFFHAUSER.
- Le 12 février à Colmar, Marie-Louise SCHAFFHAUSER, veuve de Paul, Joseph STOECKLE.

### Les nouveaux habitants

Bienvenue à :

- Famille Yann et Mathilde CAQUEUX ainsi qu'à leur fille Célestine ;
- Famille Jean Philippe et Anne BOTTO ainsi qu'à leurs enfants Thomas, Eva et David ;
- Mr Ianis WIRTHL à Mme Audrey LAUCHER ainsi qu'à Marine.



## Anniversaires



### Mars

01	HUEN Andrée	83 ans	14	RICHERT Gérard	85 ans
02	JENNY Pierre	77 ans	14	THOMAS Bernard	70 ans
05	PFEFFER Colette	71 ans	16	WEHRLÉN Gertrude	73 ans
05	HUEBER François	71 ans	18	ZINDERSTEIN Nicole	68 ans
07	SCHWARTZ Nicole	71 ans	19	WENZINGER Marcel	67 ans
08	CZICHON Bernd	74 ans	20	MARTENS Raymond	67 ans
08	MEYER Germaine	73 ans			
10	FRANCK Bernadette	79 ans	24	RIETHMULLER René	89 ans
11	LEHR Julien	86 ans	24	FRICK Marthe	71 ans
11	RISSER Maurice	81 ans	29	FISCHER Raymonde	73 ans
12	DHRISS Abdellah	71 ans	30	BOLL André	80 ans



Avril

01	BRONNER Marie Josée	83 ans
03	ERNY Etienne	74 ans
03	HAMMERER M-Thérèse	67 ans
05	JENNY Anne Marie	77 ans

Noces d'or

05	PFEFFER Bernard et Colette	
06	RAUCH Jean Pierre	82 ans
07	DEBENATH Georges	78 ans
08	AUDEBEAU Jeannette	69 ans
09	DELLA SIGNORA Serge	65 ans
10	FISCHER Pierre	67 ans
13	FISCHER Marie Claire	65 ans
14	VOGEL Marie Thérèse	70 ans
19	TREAN Claude	68 ans
19	SCHAFFHAUSER J-Marie	67 ans
20	RISSER Michel	65 ans
23	FORLEN Liliane	70 ans
24	BAUM Liliane	68 ans
24	FISCHER Gaston	73 ans
24	GRUNENBERGER M-Thérèse	92 ans
25	FISCHER Paulette	83 ans
26	SIMONKLEIN Marthe	72 ans
28	GSTALTER Rémy	72 ans

Mai

01	FORLEN J-Marie	73 ans
01	KUSTER A-Marie	70 ans
02	KUBLER Juliette	79 ans
05	ACKERMANN Marie Lucie	80 ans
06	TODISCO Marie Hélène	79 ans
07	CZICHON Marie-Louise	72 ans
07	NAAS Lucie	89 ans
07	RIETHMULLER Marthe	89 ans
10	FISCHER Marie Reine	67 ans
10	SCHMITT Alice	89 ans
11	SPERISSEN René	68 ans
12	LANTZ Jeannine	79 ans
18	FURST Christiane	80 ans
19	SACCHI Claude	66 ans
21	SONNTAG Antoine	91 ans
23	BOLL Suzanne	77 ans
23	OBRECHT Marthe	75 ans
24	HUBER Gaston	65 ans
25	ROZEROT Henri	83 ans
26	SANCHEZ José	69 ans
27	MANANT Claude	68 ans
29	HUEBER Martine	68 ans
30	GRARE Gilbert	65 ans
30	PFIFFELMANN Michèle	70 ans

Mai (suite)

30	PREISS Fernand	88 ans
31	SCHMID Joseph	69 ans

Juin

03	RISSER Andrée	74 ans
03	CORTESE Michel	68 ans
03	RUDOLF Marie Joseph	66 ans
04	SCHMUCK Marie Louise	86 ans
04	FRIESS Jean-Paul	86 ans
05	WAGNER Marie France	72 ans
06	BOESIGER Marguerite	86 ans
07	MEYER Monique	94 ans
07	FISCHER Marie Georgette	91 ans
07	LELLI Blandine	77 ans
10	FURST Jean-Jacques	81 ans
15	KOLMER Gabrielle	88 ans
18	WEHRLER Pierre	90 ans
19	MARCK Paulette	76 ans
21	PIERREL Jean Louis	68 ans
25	ZINDERSTEIN Michel	67 ans
26	WITTLIN Elisabeth	67 ans
27	GROSS Jean	74 ans
27	ARNOLD Marie Odile	65 ans
29	BIEHLER Gérard	66 ans
29	SPERISSEN Chantal	66 ans

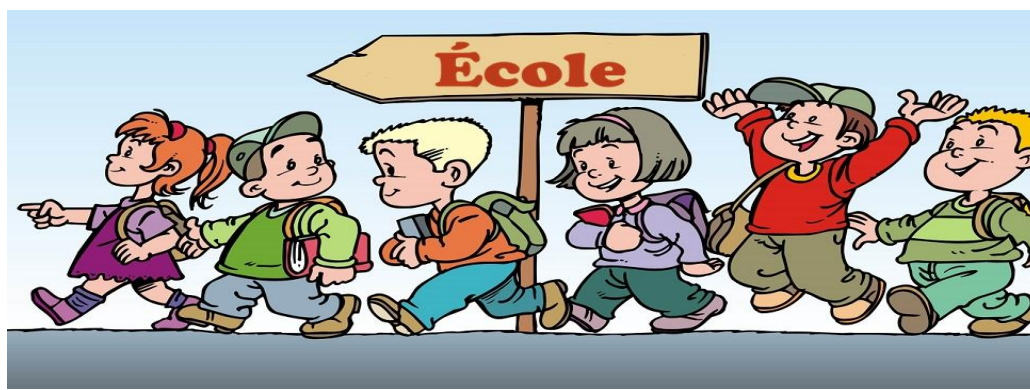
Juillet

04	GAUDIN Jacques	68 ans
09	WERLEN Jean Marc	66 ans
10	MASSERON François	85 ans
10	PFEFFER Bernard	70 ans
11	PFIFFELMANN Marcel	68 ans
11	HERR Anne-Marie	88 ans
15	UMBENSTOCK Charles	78 ans
18	SCHNEIDER Claudine	68 ans
18	SIMONKLEIN Jeanne	80 ans
20	FERRANDI Jacqueline	69 ans
24	HUEBER Raymond	69 ans
29	FROIDEVAUX Joseph	68 ans
30	BEIL Charlotte	89 ans
31	ERNY Giséla	77 ans

## Initiation aux gestes qui sauvent

La Commune en partenariat avec le Centre Français de Secourisme, organise fin avril, au Vert-Vallon, une formation aux "gestes qui sauvent". Cette formation d'une durée d'environ 2 h sera dispensée le vendredi soir, soit le samedi, avec à l'issue la remise d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en mairie.



### INSCRIPTIONS ECOLE DE LAUTENBACH-ZELL

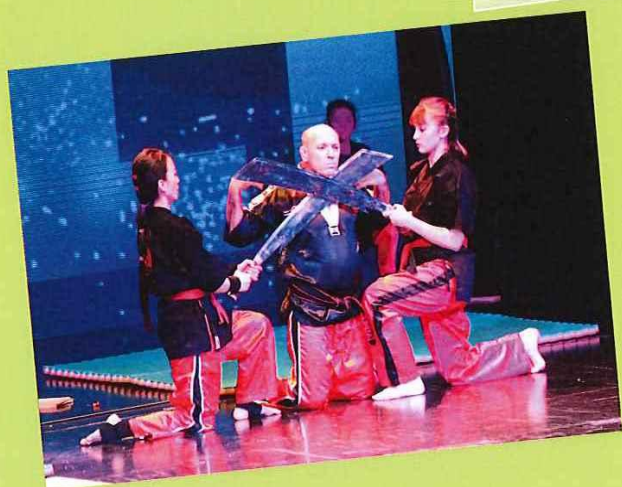
Les parents souhaitant scolariser leur enfant en maternelle ou primaire à la prochaine rentrée sont invités à contacter l'école : [ce.0681719Z@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681719Z@ac-strasbourg.fr) dès à présent.

# **OUVERTURE DU BISTROT AU VERT VALLON LAUTENBACH-ZELL**

**VENDREDI  
5 AVRIL  
A partir de  
18h**

**SAMEDI  
6 AVRIL  
de 11h à  
14h  
Et à partir  
de 17h**

**DIMANCHE  
7 AVRIL  
A partir de  
11h**



**Schmitz Team**

**Démonstration  
D'Arts Martiaux  
Le samedi  
à partir de 20h  
et le dimanche  
à partir de 16h30**



**Tartes flambées  
Et tartes paradis**

